

REPLACEMENTS : POUR LE RESPECT DES PERSONNELS ET DU SERVICE PUBLIC D'EDUCATION !



Les problèmes de remplacements non assurés se généralisent .

Conséquences : désorganisation des écoles, surcharge des classes qui accueillent les « répartis » au détriment des conditions de scolarisation des élèves de la classe d'origine, droit à l'école « négocié » pour élèves privés de maîtres, bref, au moment où l'on parle des rythmes scolaires, non respect manifeste du rythme d'apprentissage de tous les élèves !

Et on ne s'étonnera pas que l'administration, si prompte à demander le renseignement de tel ou tel tableau - par exemple celui de l'aide personnalisée - préfère ne pas tenir la comptabilité des heures d'enseignement qui leur sont ainsi dues....

Cette situation est liée au nombre insuffisant de personnels dans l'Education :

Nous constatons tous que le volant trop faible d'enseignants affectés aux missions de remplacement ne permet plus d'assurer un fonctionnement serein de l'école.

Alors, c'est la mise en place du système D et du bricolage qui prévaut :

Directeurs renonçant à leur temps de décharge, maîtres PARE utilisés comme remplaçants, enseignants en poste à l'année sur une classe et « déplacés » ailleurs ... Et là, au nom de « l'intérêt du service », on ne se préoccupe plus de la conformité avec les arrêtés de nomination.

Nous conseillons vivement aux collègues concernés par ces déplacements, de demander à disposer systématiquement d'un ordre de mission, sans lequel ils ne seraient pas couverts en cas de problème ou d'accident . Nous faire connaître toute difficulté rencontrée.

Les collègues remplaçants sont ... irremplaçables.

Ils assurent la continuité du service public. Ils jouissent de l'estime et du respect de leurs collègues, et sont en droit d'attendre la même considération, à tous les échelons de l'Education Nationale.

Le problème des remplacements est emblématique à la fois des besoins de l'école et du manque de moyens dont elle est victime.

Nous constatons au quotidien le délabrement de notre service public : renouvellements tardifs, bien que prévisibles !, des postes des EVS, non paiement de leur salaire en janvier, suppression de **8967** postes dans le premier degré entraînant des fermetures de classes et des montées d'effectifs ... tout cela va aggraver une situation qui place notre quotidien dans des situations déjà très difficiles.

Une raison supplémentaire pour dénoncer ces suppressions de postes et exiger un collectif budgétaire pour permettre d'améliorer les conditions de la prochaine rentrée scolaire !

**GREVE NATIONALE DANS L'EDUCATION
JEUDI 10 FEVRIER**